



Commune de Montrelais

SÉANCE ORDINAIRE DU 20 mars 2023

L'an deux mil vingt-trois, le vingt mars, à 20H00 le Conseil Municipal, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la mairie, sous la présidence de M. Joël JAMIN, Maire.

Étaient présents : Mmes et Mrs : JAMIN Joël Maire, JOUSSET Jean-Yves, DUTORDOIR Florence, AUBRY Laurent, BRIERE Sophie, HAMARD Emilie, FOULONNEAU Céline, GUILLOTEAU Freddy, BIGOT Noémie.

Excusés avec procuration : GANDON Philippe a donné procuration à AUBRY Laurent
CERISIER Nicole a donné procuration à JOUSSET Jean-Yves
BROCHARD Francis a donné procuration à HAMARD Emilie
LUBERT Philippe a donné procuration à FOULONNEAU Céline

Secrétaire de séance : GUILLOTEAU Freddy

Secrétaire auxiliaire : GOUPILLE Béatrice

Nombre de conseillers en exercice	13
Nombre de conseillers présents	9
Nombre de conseillers ayant donné procuration	4
Date de la convocation	14/03/2023

Ordre du jour :

1 – Finances :

- a. Compte administratif 2022
- b. Affectation des résultats 2022
- c. Taux d'imposition 2023
- d. Budget primitif – budget principal 2023
- e. Budget lotissement 2023
- f. Contrats
- g. Acquisition de terrain

2- Voirie :

- a. Consultation Points à temps automatique
- b. Validation des travaux de voirie

3- Divers et Informations

Le PV du Conseil Municipal du 27 février 2023 est validé.

1- FINANCES**a. Compte Administratif 2022**

Rapporteur Mr JOUSSET

M. le Maire sort de la salle.

M. JOUSSET, 1^{er} Adjoint, présente les résultats du compte administratif 2022 d'où il ressort les résultats suivants :

COMPTES ADMINISTRATIF 2022			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses	CA 2022	Recettes	CA 2022
Chapitre 11 - Charges caractère généré.	249 328,21 €	Chapitre 013 - Atténuation de charges	5 977,57 €
Chapitre 12 - Charges de personnel	259 406,11 €	Chapitre 70 - Produits des services	37 337,98 €
Chapitre 014 - Atténuation produits	349,00 €	Chapitre 73 - Impôts et taxes	407 349,00 €
Chapitre 65 - Autres charges courantes	51 490,63 €	Chapitre 74 - Dotations	219 739,11 €
Chapitre 66 - Charges financières	28 706,51 €	Chapitre 75 - Autres produits gestion	15 667,57 €
Chapitre 67 - Charges exception.	1 109,80 €	Chapitre 77 - Produits exceptionnels	950,97 €
Sous Total Dépenses réelles	590 390,26 €	Sous TOTAL Recettes réelles	687 022,20 €
Chapitre 022 - Dépenses imprévues		Chapitre 002 - Résultat fonction. Reporté	
Chapitre 023 - Vir. à section investissement		Chapitre 042 opérations d'ordre	
Chapitre 042 - 675 Opérations d'ordre			
TOTAL	590 390,26 €	TOTAL	687 022,20 €
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses	CA 2022	Recettes	CA 2022
Chapitre 020 - Dépenses imprévues		Chapitre 001 - Solde d'exécution reporté	
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transferts entre sections		Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	
Chapitre 16 - Emprunt	47 404,31 €	Chapitre 1068 - Excédent fonctionnement capitalisé	55 000,00 €
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles		Chapitre 024 - Produits de cession	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	86 278,10 €	Chapitre 040 - Opérations d'ordre	
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	- €	Chapitre 10 - Dotations fonds divers	8 946,31 €
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	- €	Chapitre 13 - Subventions reçues	- €
Chapitre 202 - Frais de réalisation documents urbanisme	- €	Chapitre 23 - Immobilisations en cours	
Chapitre 203 - Frais d'étude	5 001,00 €	Chapitre 16 - Dépôt et cautionnement	- €
Chapitre 41 Opérations patrimoine		Chapitre 41 Opérations patrimoine	
TOTAL	138 683,41 €	TOTAL	63 946,31 €

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes de fonctionnement	687 022,20 €	Recettes d'investissement	63 946,31 €
Dépenses de fonctionnement	590 390,26 €	Dépenses d'investissement	138 683,41 €
Résultat de l'exercice 2022	96 631,94 €	Résultat de l'exercice 2022	-74 737,10 €
Résultat année antérieure	741 357,03 €	Résultat année antérieure	122 383,85 €
Résultat cumulé à reprendre	837 988,97 €	Résultat cumulé à reprendre	47 546,75 €

Le Conseil Municipal **VALIDE** à l'unanimité des membres présents et représentés le compte administratif 2022.

Compte de gestion 2022

Rapporteur M. JAMIN

Le Maire propose aux Conseillers d'observer le compte de gestion réalisé par le Trésorier. Les membres du conseil municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'exercice 2022.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022 celui de tous les titres de recettes émis de celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

* statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire.

* statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

* statuant sur la comptabilité des valeurs inactives

* déclare que le compte de gestion, dressé pour l'exercice 2022 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Le Conseil Municipal **APPROUVE** à l'unanimité des membres présents et représentés le compte de gestion « budget général et le budget annexe du Lotissement 2022.

b. Affectation des résultats

Les restes à réaliser constituent également des résultats à reprendre

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2022			
FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes de fonctionnement	687 022,20 €	Recettes d'investissement	63 946,31 €
Dépenses de fonctionnement	590 390,26 €	Dépenses d'investissement	138 683,41 €
Résultat de l'exercice 2022	96 631,94 €	Résultat de l'exercice 2022	-74 737,10 €
Résultat année antérieure	741 357,03 €	Résultat année antérieure	122 383,85 €
Résultat cumulé à reprendre	837 988,97 €	Résultat cumulé à reprendre	47 546,75 €
Reste à réaliser (Investissement non réalisés en 2022)		RECETTES	29 957,60 €
		DÉPENSES	112 760,92 €
Besoin de financement cumulé 47 546,75 € + - 112 760,92 € (RAR) = -65 214,17			
Décision d'affectation du résultat			
Résultat cumulé à affecter	837 988,97 €		
Besoin de financement obligatoire, compte tenu des reports	-112 760,92 €		
Solde	725 228,05 €		
Affectation définitive			
1068 : Réserves	80 000,00		
002 : Report à nouveau	757 988,97		
Total	837 988,97		

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés **DECIDE** d'affecter les résultats comme présentés.

c. Taux d'imposition

Rapporteur M. JAMIN

Le Maire présente les taux qui pourraient être appliqués cette année, et sur avis de la commission des finances lors de sa réunion en date du 11 mars 2023.

Le Maire souligne que la Direction des Finances Publiques a alerté la commune sur la nécessité d'adopter un taux pour la taxe d'habitation pour les résidences secondaires présentes sur la commune. Par conséquent, l'absence de taux TH dans cette délibération sera interprétée comme une décision de ne pas percevoir de produit à ce titre. Il n'est pas envisageable pour la collectivité de prendre une délibération autonome portant sur le vote du seul taux de TH, faute de quoi il conviendrait de retenir un taux TH égal à zéro. Ce taux était gelé depuis 3 ans.

Taux d'imposition 2023			
	Taux 2022	VOTE DU CONSEIL POUR 2023	Taux 2023
Taxe sur le foncier bâti	30,98%	+2,5%	31,75%
Taxe sur le foncier non bâti	52,57%	+2,5%	53,88%
Taxe d'habitation	17,25%	+2,5%	17,68%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés **DÉCIDE** de fixer les taux d'imposition 2023 comme indiqué ci-dessus.

d. Budget primitif - Budget Général

Rapporteur M. JAMIN

Sur avis de la commission des finances lors de sa réunion en date du 2 mars 2023, suivie d'une réunion avec l'équipe municipale pour l'élaboration du budget lors de sa réunion en date du 11 mars 2023.

Le Maire présente le budget primitif 2023 qui se présente comme suit :

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU BUDGET 2023				
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
Dépenses	BP 2023		Recettes	BP 2023
Chapitre 11 - Charges caractère généré.	535 578,69 €		Chapitre 013 - Atténuation de charges	2 700,00 €
Chapitre 12 - Charges de personnel	320 590,89 €		Chapitre 70 - Produits des services	41 650,00 €
Chapitre 014 - Atténuation produits	5 600,00 €		Chapitre 73 - Impôts et taxes	419 602,00 €
Chapitre 65 - Autres charges courantes	170 000,00 €		Chapitre 74 - Dotations	200 180,00 €
Chapitre 66 - Charges financières	46 321,28 €		Chapitre 75 - Autres produits gestion	16 000,00 €
Chapitre 67 - Charges exception.	1 000,00 €		Chapitre 77 - Produits exceptionnels	1 000,00 €
Sous Total Dépenses réelles	1 079 090,86 €		Sous TOTAL Recettes réelles	681 132,00 €
Chapitre 023 - Vir. à section investissement	271 960,11 €		Chapitre 002 - Resultat fonction. Reporté	757 988,97 €
Chapitre 042 - 675 Opérations d'ordre			Chapitre 042 opérations d'ordre	
TOTAL	1 351 050,97 €		TOTAL	1 439 120,97 €
SECTION D'INVESTISSEMENT				
Dépenses	BP 2023		Recettes	BP 2023
Chapitre 020 - Dépenses imprévues	- €		Chapitre 001 - Solde d'exécution reporté	47 546,75 €
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transferts entre sections			Chapitre 021 - Virement de la section de fonctionnement	271 960,11 €
Chapitre 16 - Emprunt	48 391,16 €		Chapitre 1068 - Excédent fonctionnement capitalisé	80 000,00 €
Chapitre 20 - immobilisations Incorporelles	89 500,00 €		Chapitre 024 - Produits de cession	
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	161 500,00 €		Chapitre 040 - Opérations d'ordre	
Chapitre 23 - Immobilisations en cours	213 545,70 €		Chapitre 10 - Dotations fonds divers	10 000,00 €
Chapitre 27 - Autres immobilisations financières	137 000,00 €		Chapitre 13 - Subventions reçues	280 000,00 €
Chapitre 202 - Frais de réalisation documents urbanisme	- €		Chapitre 23 - Immobilisations en cours	
Chapitre 203 - Frais d'étude	40 000,00 €		Chapitre 16 - Dépôt et cautionnement	430,00 €
Chapitre 41 Opérations patrimoine	40 000,00 €		Chapitre 41 Opérations patrimoine	40 000,00 €
TOTAL	729 936,86 €		TOTAL	729 936,86 €

Dépenses et recettes d'investissement : 729 936,86 €

Dépenses de fonctionnement 1 351 050,97 €

Recettes de fonctionnement : 1 439 120,97 €

Le Conseil Municipal procède au vote et **ADOpte**, à l'unanimité des membres présents et représentés, le budget primitif – Budget général 2023.

e. Compte Administratif 2022 (Lotissement du Moulin du bois)

M. le Maire sort de la salle.

Rapporteur Mr JOUSSET

M. JOUSSET, 1^{er} Adjoint, présente les résultats du compte administratif présente le compte administratif 2021 d'où il ressort les résultats suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 LOTISSEMENT			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses	CA 2022	Recettes	CA 2022
Chapitre 11 - Charges caractère généré.	48 944,31 €	Chapitre 70 - Produits des services	-
Sous Total Dépenses réelles	48 944,31 €	Sous TOTAL Recettes réelles	-
Chapitre 65 - excédent	-	Chapitre 042 opérations d'ordre	-
Chapitre 042 - Opérations d'ordre	-		-
TOTAL	48 944,31 €	TOTAL	-
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses	CA 2022	Recettes	CA 2022
Chapitre 001- Solde d'exécution section inv déficit antérieur	129 701,38	Chapitre 16 - emprunt et avance	-
Sous Total Dépenses réelles	-	Sous TOTAL Recettes réelles	-
Chapitre 040-Opérations d'ordre de transferts entre sections	-	Chapitre 040 - Opérations d'ordre	-
TOTAL	129 701,38	TOTAL	-

Le Conseil Municipal **VALIDE** à l'unanimité des membres présents et représentés le compte administratif 2022 du Lotissement du Moulin du bois.

Budget primitif Budget annexe Lotissement Moulin du Bois

Rapporteur M. JAMIN

Le Maire présente le budget primitif Lotissement Moulin du Bois 2023 qui se présente comme suit

PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU BUDGET 2023			
LOTISSEMENT DU MOULIN DU BOIS			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Dépenses	BP 2023	Recettes	BP 2023
Chapitre 11 - Charges caractère généré.	196 393,11	Chapitre 70 - Produits des services	375 038,80
Sous Total Dépenses réelles	196 393,11	Sous TOTAL Recettes réelles	375 038,80
Chapitre 65 - excédent		Chapitre 042 opérations d'ordre	423 983,11
Chapitre 042 - Opérations d'ordre	553 684,49		
Chapitre 002 - Resultat fonction. Reporté	48 944,31		
TOTAL	799 021,91	TOTAL	799 021,91
SECTION D'INVESTISSEMENT			
Dépenses	BP 2023	Recettes	BP 2023
Chapitre 001- Solde d'exécution section inv déficit antérieur	129 701,38	Chapitre 16 - emprunt et avance	137 000,00
Chapitre 16 - emprunt et avance	137 000,00		
Sous Total Dépenses réelles	266 701,38	Sous TOTAL Recettes réelles	137 000,00
Chapitre 040-Opérations d'ordre de transferts entre sections	423 983,11	Chapitre 040 - Opérations d'ordre	553 684,49
TOTAL	690 684,49	TOTAL	690 684,49

Dépenses et recettes d'investissement : 690 684,49 €

Dépenses et recettes de fonctionnement 799 021,91 €

Il explique aux conseillers que cette année il s'agit de prévoir les éventuels travaux de voirie, études et d'inscrire la vente de 12 lots. Au regard des chiffres et des projets énoncés, après débat, le Conseil Municipal vote et **ADOpte** à l'unanimité des membres présents et représentés, le budget primitif du Budget annexe Lotissement Moulin du Bois 2023.

f. Contrats

Rapporteur M. JAMIN

Contrat entretien espaces verts

Monsieur le Maire présente le contrat d'entretien des espaces Verts avec l'ESAT du Pays d'Ancenis pour une somme totale de **3697.67 € HT** pour la période du 1/03/2023 au 29/02/2024. Le Conseil Municipal **ACCPETE** à l'unanimité des membres présents et représentés de renouveler ce contrat.

g. Acquisition terrain – parcelle E770

Par délibération du 12/12/2022, le conseil municipal a validé l'acquisition d'une portion de terrain d'une superficie approximative de 300m2 au prix de 3€ TTC le m2. La commune prenant en charge les frais d'acte de bornage.

Le plan de bornage réalisé le 19/12/2022 a permis de préciser la superficie de cette partie de terrain à 298m2.



Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés, après en avoir délibéré **APPROUVE** l'acquisition de ce terrain à 298m2 au prix de 3€ le m2 soit un montant de 894 € TTC, et **AUTORISE** le Maire à signer les documents nécessaires à cette acquisition.

2- VOIRIE

Rapporteur M. JOUSSET

a. Consultation Point À Temps Automatique (PATA)

M. JOUSSET informe que la commune d'Ingrandes le Fresnois n'a pas souhaité cette année réaliser des travaux de points à temps. M. JOUSSET indique que plusieurs entreprises ont été consultées pour la réalisation du Point à temps automatique. Trois d'entre elles ont répondu à l'offre. M. le Maire indique que pour chaque devis une note de prix et technique a été attribuée selon la technicité de chaque entreprise et le prix des travaux. Voici le tableau de consultation

CONSULTATION PATA 2023

ENTREPRISE	PRIX HT/T	QUANTITE/T	HT	TVA	TTC	note technique/60	note prix /40	Total
HERVE 13/02/2023	1 150,00 €	11	12 650,00 €	2 530,00 €	15 180,00 €	60	34,43	94,43
EIFPAGE 15/02/2023	1 020,30 €	11	11 223,30 €	2 244,66 €	13 467,96 €	60	38,81	98,81
LANDAIS 15/02/2023	990,00 €	11	10 890,00 €	2 178,00 €	13 068,00 €	60	40	100

Après étude des dossiers par la commission voirie qui s'était réunie le 25 février 2023, M. JOUSSET indique que l'entreprise LANDAIS a obtenu la note la plus importante, la commission propose de retenir cette entreprise pour faire les travaux de Point à temps automatique.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés : **VALIDE** le choix de l'entreprise LANDAIS pour un montant de 13 068.00 € TTC.

b. **Validation des travaux de voirie**1. **Enduits d'usure**

M. JOUSSET indique que plusieurs entreprises ont été consultées pour les travaux d'enduits d'usure. Deux d'entre elles ont répondu à l'offre. M. le Maire indique que pour chaque devis une note de prix et technique a été attribuée selon la technicité de chaque entreprise et le prix des travaux. Voici le tableau de consultation.

ENDUITS D'USURE 2023									
ENTREPRISE HERVE	TRAVAUX	PRIX HT/T	QUANTITE/T	HT	TVA	TTC	note technique/6	note prix /40	Total
	ROUTE DES MARES	3,10 €	4 200,00	13 020,00 €	2 604,00 €	15 624,00 €	55	40	95
	CHEMIN DU GRAND JARDIN ROUTE DU COTEAU	3,10 €	5 200,00	16 120,00 €	3 224,00 €	19 344,00 €			
	Balayage avant/après								
	TOTAL			29 140,00 €	5 828,00 €	34 968,00 €			

ENTREPRISE LANDAIS	TRAVAUX	PRIX HT/T	QUANTITE/T	HT	TVA	TTC	note technique/60	note prix /40	Total
	ROUTE DES MARES	3,25	4 500,00	14 625,00	2 925,00	17 550,00	60	36,6	96,6
	CHEMIN DU GRAND JARDIN	3,25	3 650,00	11 862,50	2 372,50	14 235,00			
	ROUTE DU COUTEAU	3,25	1 650,00	5 362,50	1 072,50	6 435,00			
	Balayage avant / après balayeuse aspirante								
TOTAL			31 850,00	6 370,00	38 220,00				

Après étude des dossiers par la commission voirie qui s'était réunie le 25 février 2023, M. JOUSSET indique que l'entreprise LANDAIS a obtenu la note la plus importante, la commission propose de retenir cette entreprise pour faire les travaux d'enduits d'usure.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés : **VALIDE** le choix de l'entreprise LANDAIS pour un montant de 38 220, 00 € TTC.

Monsieur GUILLOTEAU Freddy sort de la salle à 21h20

2. **Impasse des Noisetiers**

M. JOUSSET indique que plusieurs entreprises ont été consultées pour les travaux à l'Impasse des Noisetiers. Trois d'entre elles ont répondu à l'offre.

M. le Maire indique que pour chaque devis une note de prix et technique a été attribuée selon la technicité de chaque entreprise et le prix des travaux. Voici le tableau de consultation.

CRÉATION RÉSEAU PLUVIAL - IMPASSE DES NOISETIERS							
	NOTE TECHNIQUE/60			NOTE PRIX/40			Total/100
J2F TP	TRAVAUX PRÉPARATOIRES /10	TRAVAUX ASSAINISSEMENT/25	TRAVAUX AMÉNAGEMENT VOIRIE/25	HT	TVA	TTC	81,52
	MANQUE DICT 4	18	20	9 614,00 €	1 922,80 €	11 536,80 €	
		42/60			39,52/40		

	NOTE TECHNIQUE/60			NOTE PRIX/40			Total/100
GUILLOTEAU TP	TRAVAUX PRÉPARATOIRES /10	TRAVAUX ASSAINISSEMENT/25	TRAVAUX AMÉNAGEMENT VOIRIE/25	HT	TVA	TTC	96
	9	23	24	9 497,55 €	1 899,51 €	11 397,06 €	
		56/60			40/40		

	NOTE TECHNIQUE/60			NOTE PRIX/40			Total/100
SARL HAIGNERE	TRAVAUX PRÉPARATOIRES /10	TRAVAUX ASSAINISSEMENT/25	TRAVAUX AMÉNAGEMENT VOIRIE/25	HT	TVA	TTC	0
				6 190,00 €	1 238,00 €	7 428,00 €	
		NON NOTÉ			NON NOTÉ (*)		

(*) Prix anormalement bas

(*) Après étude du devis, il apparaît une différence notable sur les prix des prestations proposées, au regard des propositions l'entreprise ne peut être retenue

Après étude des dossiers par la commission voirie qui s'était réunie le 25 février 2023, M. JOUSSET indique que l'entreprise GUILLOTEAU TP a obtenu la note la plus importante la commission propose de retenir cette entreprise pour faire les travaux à l'Impasse des Noisetiers.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés : **VALIDE** le choix de l'entreprise GUILLOTEAU TP pour un montant de 11 397.06 TTC.

Monsieur GUILLOTEAU Freddy rejoint la séance à 21h40

3- DIVERS ET INFORMATIONS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que trois formations sont prévues pour les agents.

Le 17 avril 2023 (AIRP- Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) seulement pour les agents techniques

Le 10 juillet 2023 (1/2 journée - renouvellement) EPI extincteur

Le 11 juillet 2023 (1 journée – renouvellement) SST (Sauveteur Secouriste du Travail), pour cette raison le secrétariat de la mairie sera fermé ce même jour.

*Prochain réunion commission « Action Sociale » le lundi 3 avril 2023 à 20h en mairie

Paroles aux conseillers

Monsieur JOUSSET informe le Conseil Municipal que pour la sécurité de tous, le chemin se situant en face de la mairie en direction de la Loire sera aménagé. L'objectif recherché est de sécuriser les déplacements des piétons, des cyclistes, apaiser la circulation et favoriser le partage de la chaussée. Cette voie partagée sera signalisée par un marquage au sol et par l'implantation de panneaux de signalisation.



N'ayant pas d'autres remarques et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h55, les membres présents ont signé le présent registre.

